



**CONDITIONS GENERALES :
PRESTATIONS DE WEBDESIGN, DE CREATION ET DE GESTION DE SITES WEB**

**Version du Document: v 1.0.3
Date de Révision du document : 01 Octobre 2007**

**Cardiff AP Distribution – rue Charles Brunelière – 44830 Bouaye
S.A.S au capital de 50 000 € - RCS Nantes B 398 274 381
Tva Cee : FR 33 398 274 381 - Ape : 72.2 C**

1. INTRODUCTION

Les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (CGV - CGU) ont pour objet de définir les termes et conditions dans lesquels Cardiff AP Distribution, met à la disposition du client ses services, ainsi que l'accès et l'utilisation desdits services.

Elles s'appliquent, sans restriction, ni réserve, à l'ensemble des services et/ou produits indiqué en tête de ce document, et proposés à la vente par la société Cardiff AP Distribution.

Le fait pour une personne physique ou morale, de commander un service ou produit de la société Cardiff AP Distribution emporte acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente. Elles sont accessibles à tout moment en ligne, sur le site Internet www.cardiff.fr et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version et sur les propres conditions d'achat ou autres du client.

Cardiff AP Distribution propose dans le cadre des présentes conditions générales, des services de développement de sites web, ces services étant décrits succinctement sur les sites Internet www.cardiff.fr, www.cardiffnetvo.com et www.cardiffnetvhu.com, et de manière plus détaillé sur la proposition tarifaire du client, et signé par lui.

Les engagements verbaux pris par nos délégués ne nous engagent qu'après confirmation écrite et dûment signée de la part de Cardiff AP Distribution.

2. DEFINITIONS

Client : désigne toute personne physique ou morale inscrite et ayant à titre personnel ou professionnel commandé la réalisation d'une prestation de Webdesign, de création et de Gestion de site Web.

Contrat : désigne l'ensemble constitué par les présentes Conditions Générales et les conditions particulières définies éventuellement pour chaque service complémentaire.

Devis : Proposition Commercial définissant les modalités et tarifs d'exécution de la prestation

Date d'inscription : désigne la date d'obtention d'un identifiant et d'un mot de passe.

Identifiant : désigne un code client permettant d'identifier le client utilisateur des services en ligne.

Mot de passe : désigne un code secret attaché à l'Identifiant.

Site : objet de la prestation de Webdesign, de création et de Gestion de site Web

Site en sommeil : site Web conservé dans l'état fermé au public pour une durée indéfinie.

Services : désigne les services proposés par Cardiff AP Distribution.

Prestations : désigne l'ensemble des actions de Webdesign, de création, et de Gestion de site Web.

Prestataire : désigne la société Cardiff AP Distribution.

Partenaire : désigne une société tierce dont les services sont inclus dans l'offre de Cardiff AP Distribution

Validation (Document de) : Bon à Tirer, autorisation du client pour la mise en ligne de son site, et considération de la prestation comme entièrement exécutée.

3. MODALITES DE COMMANDE

3.1 : Devis

Le client peut demander, à tout moment, la réalisation d'un devis gratuit par trimestre.

Si le devis le nécessite, une étude technique sera réalisé par le prestataire, après fourniture par le client de l'ensemble des éléments techniques (codes d'accès, identifiants, code source) pour définir l'objet des prestations à fournir au client.

3.2 : Commande et Exécution des Commandes

Le client est engagé dans sa commande dès qu'il signe un bon de commande ou un devis.

L'acceptation du devis par le client doit être conjointe à l'envoi d'un exemplaire de celui-ci daté et signé, accompagné du règlement de la prestation. Cardiff AP Distribution ne satisfera votre commande qu'à réception du devis signé et accompagné du règlement de la prestation et sera considérée comme entièrement exécutée à réception de la validation du site.

4. CONDITIONS FINANCIERES

4.1 Prix

Le prix et les conditions de règlement sont indiqués dans le devis envoyé au client et qu'établit le prestataire avant toute intervention. L'ensemble des tarifs sont entendus Hors Taxes (H.T.) auquel s'ajoute la T.V.A. au taux en vigueur au moment de la facturation.

4.2 Mode de règlement.

Le règlement des services et/ou produits se fait en Euros, soit par cheque libellé à l'ordre du prestataire : Cardiff AP Distribution, soit par virement.

Le paiement par cheque, peut être directement envoyé à l'adresse : Cardiff - Service Comptabilité, rue Charles Brunelière, 44830 Bouaye.

Le règlement par virement peut être effectué en France métropolitaine uniquement, sur le compte qui sera précisé sur demande par le prestataire.

4.2 Délai de règlement

La société Cardiff AP Distribution émet ses factures par courrier postal. Le règlement d'une commande doit être envoyé en même temps que la signature des devis. Les factures pour lequel un solde serait dû, sont à régler dans un délai maximum de 30 jours après la date d'émission de la facture.

En cas de retard ou incident de paiement, le prestataire se réserve le droit d'arrêter les services rendus aux clients dont et entre autres les services d'hébergement, de nom de domaine, ou de référencement comme stipulé à l'article 4.4 des présentes.

En cas de retard ou incident de paiement, les conditions de pénalités de retard (Loi n°2001-420 du 15 mai 2001) sont de 2,5% par mois calculé sur le montant à payer de la facture, au titre des agios.

Pour les formations et installation sur site, le paiement interviendra au plus tard le jour d'intervention. Tout règlement en retard pour les formations et installations sur site, ouvre droit à une indemnité de retard de 2,5% du montant total de la formation et de l'installation avec un minimum de 15 €.

4.3 Désistement du client

En cas de désistement du client, avant le commencement du projet, le prestataire se réserve le droit de garder

30 % du montant dû par le client à titre de frais d'étude et de devis. Dès commencement du projet, la prestation ne peut plus être annulée, et le prestataire conservera l'intégralité des sommes versées. Le commencement du projet est matérialisé par l'envoi d'un mail contenant un fichier de préparation vers l'adresse email du client, que celui ci accuse ou non réception du message. Il appartient au client de fournir une adresse email valide et pleinement fonctionnelle, afin qu'il puisse recevoir à tout moment du prestataire les éléments nécessaires pour la réalisation de la prestation.

4.4 Suspension et Arrêts des présentes CGV – CGU – Droit de réserves de propriétés

Le prestataire est en droit, en cas d'absence de règlement de services associés (création de site, hébergement, référencement, nom de domaines, abonnement et maintenance, etc.... liste non exhaustive), d'arrêter et de suspendre l'exécution des présentes conditions générales au titre des réserves de propriétés. De même le prestataire peut pour cause d'absence de règlement des présentes, procéder à l'arrêt ou la suspension d'exécution des services associés, comme prévus par l'article 4.4 de toutes les conditions générales conditions générales des services proposés par la société Cardiff AP Distribution. Dans ce cas, le client ne peut se prévaloir d'aucune demande de réduction, de minoration de tarifs, de remboursement partiel ou total, de dommages et intérêts, ou d'indemnisation au titre d'un préjudice subi ou a subir, au titre de la suspension de service.

5. CONDITIONS D'EXECUTION

5.1 Préparation du Site internet :

Le client est soumis à l'obligation d'envoyer au service de réalisation des sites internet, l'ensemble des éléments nécessaire à la réalisation du dit site : (Images et photos, plans d'accès, textes, charte graphique usuelle). A réception de ces éléments il sera fourni au client un délai indicatif de réalisation de la première maquette. En tout état de cause les délais de livraison indiqués au bon de commande et au contrat, commenceront à courir à réception de ces éléments, et non à la signature du contrat.

A réception de ces éléments, le développement du site rentre en phase active.

5.2 Livraison de Maquette / Modification :

Le prestataire, soumettra selon les délais indiqués à l'article 5.1, au client une première maquette de son site internet. Le client devra à réception du mail l'invitant à consulter cette maquette, retourner au prestataire dans un délai de 8 jours, les éléments à modifier afin de finaliser le site. En l'absence de réception des éléments sous huitaine, le prestataire, peut procéder à la recette du site afin de réaliser la livraison.

5.3 Développement complémentaires :

Le client peut être amené à effectuer au cours de la livraison de la maquette, des demandes de développement n'ayant pas fait l'objet d'un accord contractuel. Dans ce cas le prestataire se réserve le droit, afin de répondre à la demande du client, d'effectuer une modification du contrat afin de refléter les conditions contractuels et financiers des développements à réaliser.

5.4 Recette du Site :

Lorsque la maquette du site convient au client, ou en cas d'absence de demandes de modifications réalisé dans les huit jours prévu à l'article 5.2, le prestataire procède à l'envoi d'un document de recette du site. Le client dispose alors d'un délai de huit jours pour renvoyer ce document ou formuler une opposition de recette. En l'absence de retour du document de recette sous quinzaine, le site sera considéré recetté d'office, et le client ne pourra plus demander de modifications dans le cadre de la réalisation de son site. A compter de la recette du site, toute modification supplémentaire peut faire l'objet d'une facturation complémentaire, que le client atteste avoir connaissance.

5.5 Livraison finale du Site :

A réception de la recette du site, ou en l'absence de réception dans un délai de 14 jours, il sera procédé à la livraison du site sur le compte d'hébergement du client. La Livraison du site interviendra à réception d'une recette dans un délai de huit jours, et en absence de recette dans un délai de 14 jours à l'expiration du délai de réception usuel de la recette. L'ouverture de l'hébergement du site internet, sera conditionné au règlement en même temps que la recette, de la facture d'hébergement pour la période à courir (1 période annuelle : du 1er Octobre au 30 Septembre). Une fois l'hébergement ouvert, l'ensemble des fichiers du site internet, seront mis en ligne, et il sera alors procédé à un test d'envoi a partir du logiciel Cardiff adossé au site internet. Une fois le test d'envoi terminé, le site du client sera considéré livré, et la prestation achevée.

6. OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE

Le prestataire, Cardiff AP Distribution, n'est soumis qu'à une obligation de moyens.

La seule obligation de résultat est la fourniture conformément au bon de commande d'un site type avec le remplacement des données indiquées sur le bon de commande, par les données envoyés

Le prestataire s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à la fourniture d'un service de qualité conformément au bon de commande.

Le prestataire s'engage à intervenir rapidement en cas d'incident sur le site du client.

Les dates indiquées dans les propositions commerciales, peuvent évoluer en fonction des contraintes techniques et d'éléments indépendants de la volonté des parties et elles n'ont qu'un caractère indicatif sauf stipulation expresse.

6.1 Force Majeure :

Tout événement relevant des cas de force majeure suspend les droits et obligations des parties. Entre en ligne de compte des cas de force majeure, et sans que cette liste ne soit limitative, tout dommage trouvant son origine ou sa cause dans une grève, l'arrêt de fourniture de l'énergie, la défaillance du réseau internet utilisé par les parties, la défaillance totale ou partielles du réseau de télécommunication, interruption totale ou partielles des services des opérateurs publics ou privés, les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, les mouvements populaires, les attentats, les tempêtes, les inondations, les événements climatiques exceptionnels, les tremblements de terre, et tout dommage affectant les locaux des parties. Entre aussi dans les cas de force majeure, l'absence de réponse du client aux demandes et injonctions du prestataire, la fermeture pour congés, les piratages de sites, virus, et autres attaques à l'encontre du prestataire, arrêt de l'hébergement par le client, les défaillances financières et juridiques du client (faillite, redressement judiciaire, etc..).

6.2 Services extérieurs utilisé par le client :

Le prestataire, Cardiff AP Distribution, ne peut être tenu responsable de la qualité des services de ses Partenaires, ou de services extérieur au prestataire. Le prestataire décline par ailleurs toute responsabilité quant à l'utilisation détournée ou de la mauvaise utilisation de services extérieur, y compris l'incidence que ces services pourrait avoir sur le fonctionnement normal sur les services du prestataire.

7. OBLIGATIONS DU CLIENT

7.1 Accord de confidentialité :

Il est convenu avec le client signataire, qu'il existe un accord de confidentialité, et le client s'engage à ne pas divulguer à son entourage professionnel ou personnel, les conditions financières conclu dans l'accord signé par le client.

7.2 Respect des dispositions Légales :

Afin de respecter les dispositions réglementaire, le client s'oblige à ne pas :

- Diffuser tout message ou toute information quelle que soit sa forme ou sa nature :
 - à caractère injurieux, diffamatoire, raciste, xénophobe, révisionniste ou portant atteinte à l'honneur de la réputation d'autrui, ou incitant à la discrimination, à la haine d'une personne ou d'un groupe de personnes en raison de leur origine ou de leur appartenance à une ethnie, une nation, une nationalité, une religion déterminée.
 - menaçant une personne ou un groupe de personnes, à caractère pédophile ou pornographique, incitant au vol, au crime et aux actes de terrorisme ou faisant l'apologie de crimes, d'actes de terrorisme, de crimes de guerre, ou de crimes contre l'humanité,
 - faisant la promotion d'activités contraires à l'ordre public, et aux bonnes mœurs,
 - permettant à des tiers de se procurer directement ou indirectement des logiciels piratés, des numéros de séries de logiciels, des logiciels permettant des actes de piratage et d'intrusion dans les systèmes informatiques de télécommunications, des virus et d'une manière générale, tout logiciel ou autre permettant de porter atteinte aux droits d'autrui et à la sécurité des personnes et des biens,
 - protégé au titre de la propriété intellectuelle, ou au titre du secret professionnel ou d'une clause de confidentialité.
- Créer tout lien hypertexte avec des sites ne respectant pas ces principes.

Concernant la mise en ligne d'offre de véhicules neufs et d'occasion, le client s'engage :

A lire et respecter attentivement les contrats, réglementations et conditions de ventes afférente à chaque produit, et a vérifier que la commercialisation de ces produits n'est pas limitée par l'administration.

Ces informations vous sont fournies d'une part pour vous permettre de vous protéger contre toute poursuite judiciaire par des tiers et d'autre part pour ne pas risquer de voir votre site déconnecté ad nutum par le prestataire en cas de manquement flagrant à nos conditions générales.

7.3 Droits de Propriétés Intellectuels :

L'ensemble des logiciels, sites internet, et produits et services proposé par le prestataire, quelle que soit leur présentation ou dénomination, sont considérés comme des œuvres de l'esprit et à ce titre demeurent l'entière propriété du prestataire : Cardiff AP Distribution.

Contrairement au code de la propriété intellectuelle, est accordé au client dans son sens le plus strict, un droit d'utilisation personnel et exclusif tel que décrit dans les présentes, concédé à l'abonné contre une rémunération forfaitairement incluse dans le prix payé par l'abonné. L'abonné ne peut en aucun cas, copier, reproduire représenter, diffuser, modifier adapter, traduire, transcrire dans un autre langage tout ou partie des logiciels, produits et services et ou de leur documentation, par n'importe quel moyen et sous n'importe quelle forme.

La vente de services et autres produits n'entraîne en aucun cas cessation des droits de reproduction, représentation, exploitation et diffusion à ceux qui ont participé à la réalisation des services logiciels et autres produits et à leurs ayants droit. En conséquence, le client s'interdit de diffuser ou permettre la diffusion de tout ou partie des services logiciels et autres produits vendus par quelque système que ce soit, il s'interdit également d'en assurer ou de faire assurer des représentations publiques à des fins commerciales.

En aucun cas, les codes sources de pages dynamiques en flash, PHP, ASP, Dhtml, JavaScript, ne pourront être réclamés par le client. En cas de rupture de contrat, si le client souhaite conserver ce type de pages, des droits d'utilisation seront réclamés annuellement par le prestataire.

De même le client s'interdit de reproduire, faire reproduire, ou permettre la reproduction, même partielle des services, logiciels ou autres produits quelles que soient les modalités. La violation de ces dispositions pourra entraîner l'annulation de toute commande, ce nonobstant l'engagement de poursuites.

Les créations graphiques, de développements, textuelles et l'ensemble des données (images animées, photographies, textes, sons,...) du prestataire, restent la propriété du prestataire : Cardiff AP Distribution, et celui-ci se réserve le droit de revendre ou d'utiliser en partie ses créations.

L'ensemble des données fournis par le client est protégé par le droit d'auteur, et reste sa seule propriété. Toutefois le client concède au prestataire une licence d'utilisation, de modification, et d'exploitation des données fournis, dans le cadre de la prestation décrites aux présentes. Il autorise par ailleurs le prestataire à conserver et exploiter librement et sans indemnités complémentaire, tout élément modifié par le prestataire et lui concède un transfert de propriété sur les éléments modifiés.

Tout élément modifié par le prestataire, et fourni par le client, reste donc la propriété du client pour ce qui est de l'élément de départ, et la propriété du prestataire pour ce qui est des éléments modifiés, et des modifications ultérieures.

7.4 Recours en propriété intellectuelle :

Le client s'engage et garanti le prestataire contre tout recours des tiers quant à la propriété des données que le client transmet au prestataire, ainsi que de tous les préjudices directs ou indirects subit par le prestataire de ce fait. Si des données étaient amenées à être contesté par un tiers à l'encontre du client, et en cas d'action ou de revendication dirigée contre le prestataire, le client s'engage à répondre personnellement de toute action en justice susceptible d'être engagée à ce titre et de prendre à sa charge toute indemnité. Le prestataire de son côté, se trouverait dans l'obligation de procéder à la mise en sommeil du site, dans l'attente d'un règlement du litige, et de demander au client d'assumer ses responsabilités juridiques, et financières pour résoudre le litige.

Il en va de même pour toute action relevant des règles du droit commercial ou du droit à la concurrence ainsi que toute revendication de nom de domaine.

Après la notification du client de l'existence d'un litige et après une confirmation par les tribunaux compétents, le prestataire pourra fermer le compte de tout client qui se servirait illégalement des services et produits du prestataire pour héberger des documents pour lesquels il ne posséderait pas de licence d'exploitation, de justification légitime ou de droit de le faire.

7.5 Copyright, Références Client :

Le Client accepte de laisser la présence du copyright pour les services vendus sous forme de lien écrit et iconographique. De plus il concède le droit d'utiliser son nom de société, son url de site, et une copie d'écran du site à titre de référence client par le prestataire, sur quelque support que ce soit.

8. RESPONSABILITES

8.1 Dommages :

Le prestataire ne pourra en aucun cas être tenu responsable des dommages directs ou indirects, matériels ou immatériels, que pourrait subir le client et résultant de quelque manière que ce soit de l'usage des produits et services. Il est rappelé que le prestataire n'exerce aucun contrôle de quelque forme que ce soit sur la nature et les caractéristiques des données qui pourraient transiter et / ou être stockée par le prestataire, qui ne pourrait être tenu pour responsable notamment :

- du mauvais fonctionnement ou de la mauvaise qualité des services et produits proposé par le client sur son site.
- Du contenu, des engagements contractuels, des biens et services, proposé sur le site du client ou de tout autre dommage indirect.
- Du contenu des messages électroniques du client envoyés par le biais des services du prestataire.
- Du dommage résultant de la perte de l'altération ou l'accès frauduleux à des données stockées ou hébergés par le prestataire.

8.2 Protection des données nominatives :

Les informations nominatives et données personnelles recueillis sur le site du client, doivent faire l'objet par le client d'une déclaration auprès de la Cnil, conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 (Informatique et Libertés). Le client s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires en vigueur relatives à l'informatique aux fichiers et aux libertés et sera seul responsable du contenu de son site personnel ainsi que de l'usage de ses données.

9. DISPOSITION COMMUNE :

9.1 Non Validité Partielle :

Si un jugement devait constater la nullité d'une clause, les autres stipulations garderont toutes leurs forces et portées.

9.2 Cession :

La présente convention est conclue intuitu personae. Elle ne peut faire l'objet d'une cession totale ou partielle à titre onéreux ou gratuit, dans le chef du client sans l'accord préalable, expresse et écrite du prestataire Cardiff AP Distribution.

9.3 Loi Applicable et juridiction compétente :

Le présent contrat est soumis à la législation française. Tout litige relatif à l'interprétation, l'exécution ou la rupture de contrat, est soumis au droit français. En cas de litige compétence expresse est attribué au tribunal de commerce de Nantes et/ou au tribunal d'instance ou de Grande Instance de Nantes, nonobstant la pluralité de défendeurs ou appel en garantie. Toute action en justice du chef de l'inexécution par le prestataire de son obligation de livraison, en ce compris les griefs de non-conformité ou de vice caché, sera prescrite 6 (six) mois après la date de livraison ou selon le cas, au plus tard dans les 6 (six) mois qui suivent l'envoi par le client d'une lettre mettant en cause l'absence de livraison par le prestataire.

9.4 Conditions de vente Spécifiques :

Les présentes sont complétés le cas échéant des conditions de ventes spécifiques qui serait établi et conclut entre les 2 parties, par avenant aux présentes conditions générales. Ces conditions spécifiques sont disponibles sur la confirmation de commande établie pour le client par le prestataire.

9.5 Réactualisation des conditions Générales de Ventes :

Les présentes conditions générales de vente sont actualisables et actualisé régulièrement.

Il appartient au client de vérifier mensuellement l'évolution des conditions générales de ventes disponibles sur le site www.cardiff.fr

Dans la mesure du possible, le prestataire préviendra le client des modifications de ses conditions générales de ventes, soit sur la page du site recensant les CGV des produits et services du prestataire, soit par email, soit par fax.

L'actualisation des conditions générales de ventes, valant révision de celles-ci, le client disposera d'un délai d'un mois pour pouvoir résilier les services et produits souscrit auprès du prestataire, par l'envoi d'une lettre recommandé avec accusé de réception.

9.6 Election de Domicile :

Les parties élisent domicile, pour le prestataire, au siège social de Cardiff AP Distribution, rue Charles Brunelière 44830 Bouaye, et pour le client, au siège social de celui-ci, indiqué dans les conditions de ventes spécifiques.

---- Fin des Conditions Générales de Ventes ----